



Communiqué de presse FGTB – CSC- CGSLB

Bruxelles, le 21 avril 2017

Plan Bacquelaine: le gouvernement reporte sa décision

Le gouvernement a reporté sa décision concernant la proposition du ministre Bacquelaine au sujet « l'unité de la carrière ». Les syndicats maintiendront la pression pour obtenir l'abandon pur et simple de cette mesure. En effet, nous ne pouvons accepter un plan qui réduirait massivement la pension de nombreux de travailleurs.

Quelle est la proposition du ministre des Pensions ?

La compensation prévue pour les personnes qui ont commencé à travailler tôt à de bas salaires et qui consiste à prendre en compte les 45 meilleures années dans le calcul de la pension sera abrogée pour les personnes inactives en fin de carrière. Cela signifie que pour le calcul de la pension de ces travailleurs, il ne sera plus tenu compte des 45 années les plus rémunératrices, c'est-à-dire celles qui rapportent le plus pour leur pension, mais des 45 premières années. En résumé, un travailleur qui perd son emploi ou tombe malade avant l'âge de la retraite est sanctionné pour le calcul de sa future pension.

Moins de femmes sont touchées, mais elles le sont plus lourdement. Sur les 2350 femmes qui perdent en première année, leur perte mensuelle est de 209 € en moyenne. Les 14.174 hommes qui perdent, perdront en moyenne 41 € de pension par mois.